

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

ITIE TCHAD

RAPPORT RESUME 2018
Janvier 2021



Ce rapport a été établi à la demande du Haut Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Tchad. Les avis qui y sont exprimés sont ceux de l'Administrateur Indépendant et ne reflètent en aucun cas l'avis officiel du Haut Comité National de l'ITIE. Ce rapport est à usage exclusif du Haut Comité National de l'ITIE et ne doit pas être utilisé par d'autres parties ni à des fins autres que celles auxquelles il est destiné.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
OBJECTIF	1
METHODOLOGIE.....	1
RESULTAT DES TRAVAUX.....	2
Périmètre du rapport	2
Revenus du secteur extractif	2
La production et les exportations du secteur extractif	4
Impact de la pandémie COVID 19 sur le secteur extractif	5
Exhaustivité et fiabilité des données	6
RECOMMANDATIONS	7
ANNEXES.....	8

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Structure du revenu du secteur extractif en 2018.....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau 2 : Détails des revenus de vente des quotes-parts d'huile de l'Etat en 2018</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 3 : Détails des autres recettes fiscales pétrolières en 2018.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 4 : Détails des retenues sur le revenu pétrolier en 2018</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 5 : Production du secteur pétrolier et parts d'huile de l'Etat en 2018</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 6 : Evolution de la production du pétrole brut entre 2017 et 2018.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 7 : Evolution des exportations du pétrole brut entre 2017 et 2018.....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 8 : Evolution de la production du pétrole brut par consortium</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 9 : Evolution des exportations du pétrole brut 2018-2020</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 10 : Constatations et recommandations</i>	<i>7</i>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1: Structure du revenu du secteur extractif en 2018</i>	<i>3</i>
<i>Figure 2: Production du secteur pétrolier et parts d'huile de l'Etat en 2018.....</i>	<i>4</i>
<i>Figure 3: Evolution de la production du brut 2018-2020 (en million de bbl)</i>	<i>6</i>

INTRODUCTION

Dans le cadre de son plan d'actions national 2020, le Haut Comité National (HCN) de l'ITIE au Tchad s'est engagé à produire au cours de l'exercice en cours, deux rapports ITIE, notamment pour les années 2017 et 2018. Le rapport 2017 commencé en novembre 2019 s'est poursuivi en 2020 pendant la période de la pandémie de COVID-19. Il a été publié le 30 juin 2020, après 6 mois d'activités. Aux termes de la synthèse exécutive du rapport, un certain nombre limites et obstacles liés à la réconciliation ont été signalés. Cette situation s'explique en grande partie par la situation d'urgence sanitaire décrétée au niveau national par le Décret N°0708/ PR/ 2020 du 25 avril 2020 avec comme conséquences, des restrictions qui ont affecté le bon fonctionnement des entités déclarantes.

Le contexte de la pandémie restant toujours d'actualité, le rapport 2018 dont les travaux de collecte de données ont été lancés au même moment que le rapport 2017 a connu également une faible remontée d'informations vers l'Administrateur Indépendant. Cette situation risque d'affecter la qualité de ce deuxième rapport qui est censé de corriger les limites du précédent rapport et de préparer le Tchad à sa validation initialement prévue pour le 08 novembre 2020.

En guise d'alternative à cette difficulté, le Conseil d'Administration ITIE a édicté et proposé aux groupes multipartites pour les aider à satisfaire aux exigences de divulgation tout en s'adaptant à la situation de la pandémie en cours dans chaque pays membre, des mesures dites « Mesures d'assouplissement ».

Le HCN, après avoir apprécié l'état d'avancement des travaux du rapport 2018 et évalué les contraintes et avantages qu'apporte cette nouvelle modalité de déclaration, a convenu que cette alternative tient compte de la situation générale du pays marquée par une triple crise notamment, la crise sanitaire induite par la pandémie de COVID-19, la baisse des prix pétroliers conséquence de la pandémie et la crise sécuritaire liée à Boko Haram.

Vue la situation actuelle au Tchad qui est toujours en état d'urgence sanitaire, le HCN souscrit à la publication du rapport ITIE-Tchad 2018 sous le modèle de la déclaration assouplie.

OBJECTIF

L'ITIE exige la publication de rapports ITIE exhaustifs, incluant la divulgation complète des revenus de l'Etat issus des industries extractives, ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises extractives.¹

L'objectif général recherché par le HCN à travers la publication du rapport ITIE-Tchad 2018 sous le modèle de la déclaration assouplie est de fournir au public une information actualisée sur les impacts du COVID-19 sur la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad. Plus spécifiquement, il présentera l'évolution du secteur extractif caractérisée actuellement par la fluctuation des prix de pétrole et son impact sur l'économie nationale.

METHODOLOGIE

Le cabinet BDO LLP a été mandaté comme Administrateur Indépendant pour l'élaboration du Rapport ITIE couvrant l'année 2018.

Les travaux de l'Administrateur Indépendant ont été exécutés en conformité avec la norme n°4400 relatives aux « missions d'examen d'informations financières sur la base de procédures convenues » ainsi que le code d'éthique de l'IFAC. Les travaux ont été conduits conformément aux Termes de Référence tels qu'approuvés par le Haut Comité National (HCN) de l'ITIE Tchad.

Les procédures convenues n'ont pas pour objet :

- d'effectuer un audit ou un examen limité des revenus extractifs. L'audit des données incluses dans le présent rapport n'entre pas dans les Termes de Référence de notre mission. Toutefois,

¹ <https://eiti.org/fr>

les informations réconciliées portent sur des données auditées et/ou attestées par les parties déclarantes ; et

- de déceler des erreurs, des actes illégaux ou d'autres irrégularités hormis ceux que nous avons pu rencontrer lors de la conduite de nos travaux.

RESULTAT DES TRAVAUX

Ce rapport résume les informations collectées sur les flux financiers et les volumes provenant des industries extractives au Tchad et constitue une partie intégrante du processus de mise en œuvre de l'ITIE. Dans ce cadre, les administrations publiques ont reporté respectivement les paiements et les revenus provenant des Parts d'huile de l'Etat, des redevances, des taxes sur les bénéficiaires, des dividendes, des bonus, des droits et frais sur licences et des autres flux de paiements significatifs. Les parties déclarantes ont été également sollicitées pour reporter les données sur la production, les exportations, l'emploi et les paiements sociaux et autres informations contextuelles.

Périmètre du rapport

Conformément à la deuxième exigence de « l'assouplissement de la déclaration ITIE en réponse au COVID-19 »², le HCN a adopté comme approche pour l'élaboration du rapport ITIE de l'année 2018, la divulgation unilatérale de l'Etat des informations conformément aux Exigences 2,3,4,5 et 6 de la Norme ITIE.

Cette approche adoptée par le HCN, s'appuie notamment sur l'absence de réconciliation des données de l'Etat avec celles des sociétés extractives. De ce fait, le périmètre retenu au niveau de ce rapport, ne représente plus le périmètre des sociétés extractives retenues pour la réconciliation de leurs données avec celles de l'Etat mais il représente désormais la liste des sociétés qui a été soumise aux administrations publiques et organismes collecteurs pour la déclaration des informations.

En effet, l'approche adoptée par le HCN se base sur la déclaration unilatérale de l'Etat et l'absence de réconciliation des données avec celles des sociétés extractives. Néanmoins, la nécessité d'avoir un périmètre de déclaration est justifiée par le maintien de la comparabilité de ce rapport avec ses prédécesseurs ainsi que le besoin de garder une information utile et intelligible.

Revenus du secteur extractif

Revenus générés par le secteur extractif

Sur la base des données reportées par les régies financières ainsi que l'entreprises d'Etat (SHT), les revenus générés par le secteur extractif totalisent un montant de 676 millions USD pour l'année 2018.

La décomposition de ce revenu par sous-secteur se présente comme suit :

Tableau 1 : Structure du revenu du secteur extractif en 2018

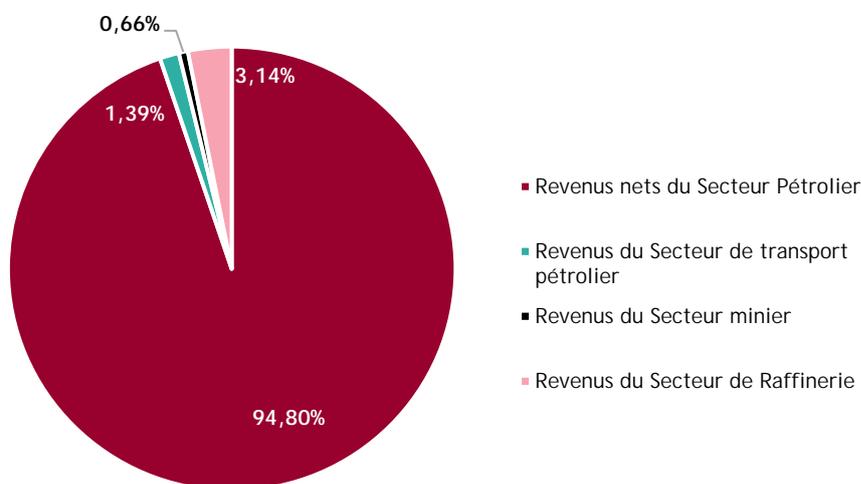
Revenus du secteur extractif	En million de USD	
	Montant	En %
Revenus bruts du Secteur Pétrolier (a)	966,46	
<i>Revenus des ventes des quotes-parts d'huile de l'Etat</i>	680,65	
<i>Autres recettes fiscales pétrolières</i>	285,82	
Retenues sur les revenus pétroliers (b)	325,57	
Revenus nets du Secteur Pétrolier (a-b)	640,89	94,80%
Revenus du Secteur de Raffinerie	21,23	3,14%
Revenus du Secteur de transport pétrolier	9,42	1,39%
Revenus du Secteur minier	4,48	0,66%
Total	676,02	100,00%

Source : Données ITIE reportées par les régies financières non ajustées.

² https://eiti.org/files/documents/fr_explainier_flexible_reporting_requirements_oct2020.pdf

94,80 % des revenus du secteur extractif en 2018 proviennent du secteur pétrolier. La contribution du secteur de raffinage est de 3,14%, suivi du secteur de transport pétrolier et de minier pour respectivement 1,39% et 0,66% du total des recettes du secteur extractive en 2018.

Figure 1: Structure du revenu du secteur extractif en 2018



Les revenus de vente des quotes-parts d'huile de l'Etat s'élèvent à 680,65 millions USD en 2018 et se présentent comme suit :

Tableau 2 : Détails des revenus de vente des quotes-parts d'huile de l'Etat en 2018

Revenus de vente des quotes-parts d'huile de l'Etat	En million de USD	
	Montant	En%
Vente du pétrole collectés par SHT	446,85	65,65%
Vente du pétrole collectés par SHT PCCL	233,80	34,35%
Total	680,65	100,00%

Les autres recettes fiscales pétrolières s'élèvent à 285,82 millions USD en 2018 et se détaillent comme suit :

Tableau 3 : Détails des autres recettes fiscales pétrolières en 2018

N°	Flux de paiement	En million de USD	
		Montant	En %
1	Impôts directs sur les bénéfices	125,95	44%
2	Pénalités de non-exécution de contrat	16,78	6%
3	Dividendes versés à l'Etat	8,18	3%
4	Contributions à la formation du personnel du MPME	4,92	2%
5	Redressements fiscaux	3,62	1%
6	Autres flux de paiement	126,37	44%
Total		285.82	100%

Les retenues sur les revenus pétroliers étaient à hauteur de 325,57 millions USD en 2018 et se détaillent comme suit :

Tableau 4 : Détails des retenues sur le revenu pétrolier en 2018

Retenues sur revenu pétrolier	En million de USD	
	Montant	En %
Retenues liées à la dette Glencore Energy UK (1)	125,93	39%
Quote-part de l'Etat dans le coût de transport (2)	127,88	39%
Quote-part de l'Etat dans les coûts partagés (3)	71,76	22%
Total	325,57	100%

La production et les exportations du secteur extractif

Production du secteur des pétrolier 2018

Sur la base des données reportées par la Direction Générale Technique du Pétrole (DGTP), la production du pétrole a atteint 46,4 millions de barils en 2018 contre 41,3 millions de barils en 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 12,3%.

Tableau 5 : Production du secteur pétrolier et parts d'huile de l'Etat en 2018

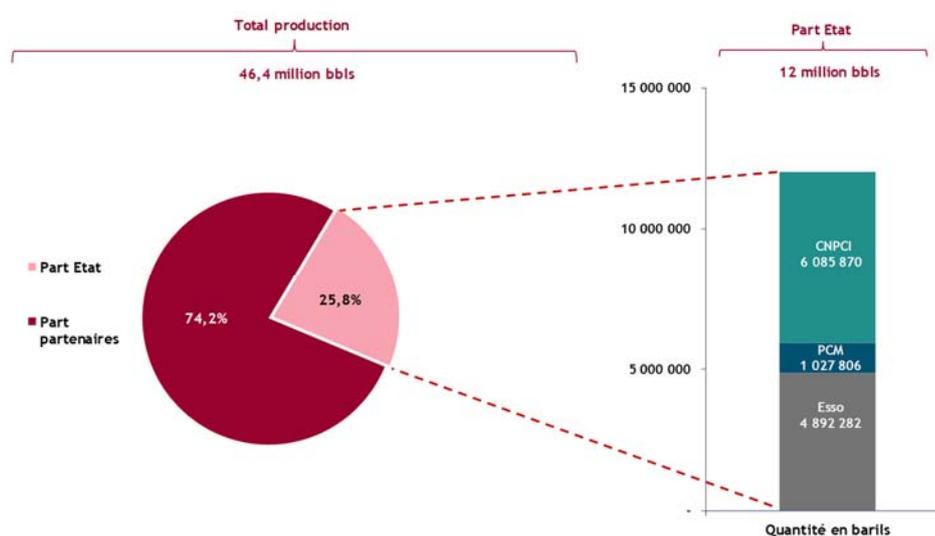
En bbl								
Opérateur	Consortium	Unité	Production totale du Pétrole (*)	Redevance sur production	Tax Oil	Profit Oil SHT	Profit Oil SHT PCCL	Part total de l'Etat (**)
CNPCI	CNPCI Cliveden	Bbl	28 575 831	3 543 915	-	2 541 955	-	6 085 870
Esso	Esso SHT PCCL Petronas	Bbl	14 020 623	1 891 395	-	-	3 000 887	4 892 282
PCM	PCM Glencore SHT PCCL	Bbl	3 865 013	545 318	393 777	88 711	-	1 027 806
Total			46 461 468,04	5 980 628	393 777	2 630 666	3 000 887	12 005 958

(*) Données reportées par la DGTP

(**) Données reportées par la SHT

Les parts d'huile de l'Etat, y compris la fiscalité recouvrée en nature, se sont élevées, à 12 millions barils soit 25,8% du total de la production en 2018 contre 9,4 millions barils soit 22,7% du total de la production en 2017.

Figure 2: Production du secteur pétrolier et parts d'huile de l'Etat en 2018



Evolution de la valeur de la production

La quantité de la production a connu une augmentation entre 2017 et 2018 en passant de 41,3 millions de barils en 2017 à 46,4 millions de barils en 2018, soit une augmentation de 12%.

Tableau 6 : Evolution de la production du pétrole brut entre 2017 et 2018

Indicateurs	En USD			
	2018	2017	Variation	En %
Total production pétrole (en barils)	46 461 468	41 327 319	5 134 149	12%
Prix exportation moyen en USD (DGTCP)	72	55	17	31%
Production valorisée (en million d'USD)	3,341	2,266	1,075	47%

Source : Données reportées par la DGTP

Exportations du secteur Pétrolier en 2018

La variation en volume et en valeur des exportations de pétrole brut entre 2017 et 2018 se présente comme suit :

Tableau 7 : Evolution des exportations du pétrole brut entre 2017 et 2018

Société	2018			2017 (*)		
	Volume (en million de bbl)	Valeur (en million d'USD)	Prix Moyen en USD	Volume (en million de bbl)	Valeur (en million d'USD)	Prix Moyen en USD
CNPCI CLIVEDEN	20,78	1 503,95	72,37	7,99	436,15	54,59
Esso	4,75	334,66	70,42	6,65	380,21	47,59
Petronas	4,66	331,64	71,13	4,75	261,01	32,67
SHT (y compris SHT PCCL) (**)	7,50	493,25	65,77	5,61	297,85	37,28
Petrochad Mangara (PCM)	4,76	363,30	76,40	2,81	151,61	18,97
Total	42,45	3 026,80	71,30	35,8	1 962,97	54,83

(*) Rapport ITIE Tchad 2017

Source : données reportées par la DGTP

(**) Source données reportées par la SHT

Production et d'exportation du secteur minier

Nous n'avons pas reçu des statistiques sur la production et les exportations du secteur minier au cours de 2018, 2019 et 2020 de la part de Direction Générale Technique des Mines (DGTm).

Impact de la pandémie COVID 19 sur le secteur extractif

Impact sur la production du pétrole

La quantité de la production a connu une augmentation entre 2018 et 2019 en passant de 46,4 millions de barils en 2018 à 51,8 millions de barils en 2019, soit une augmentation de 11,6%. Cette production a été fortement impactée par la crise sanitaire en 2020 en passant à 27 millions de barils au cours du 1^{er} semestre de cette année comme détaillée dans le tableau et le schéma ci-dessous :

Tableau 8 : Evolution de la production du pétrole brut par consortium

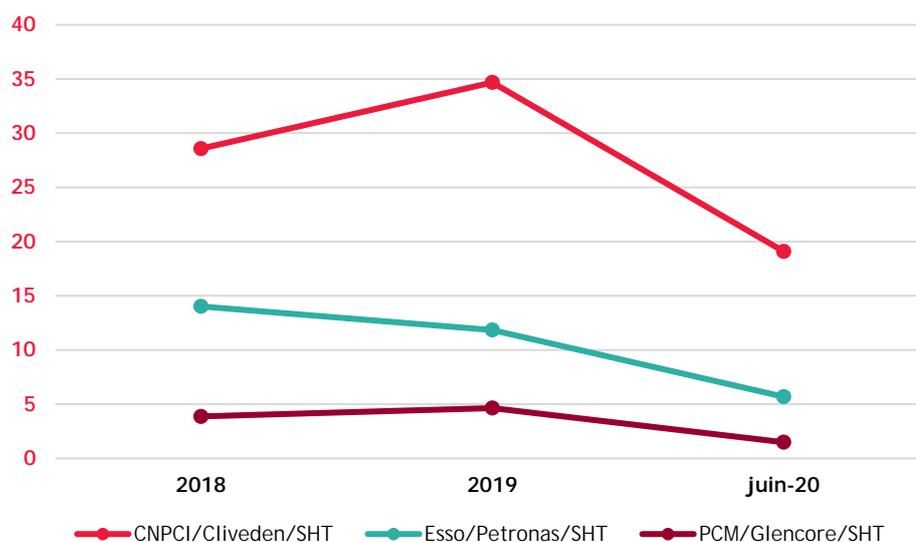
Consortium	Production Totale Pétrole 2018	Production Totale Pétrole 2019	Production Totale Pétrole 1er sem. 2020
CNPCI/Cliveden/SHT	28 575 831	34 681 724	19 081 826
Esso/Petronas/SHT	14 020 623	11 841 814	6 238 512
PCM/Glencore/SHT	3 865 013	4 649 669	1 491 852

Source : données reportées par la DGTP

Il est à noter que d'après les données reportées par la DGTP, le total quantité produite par le consortium opéré par la société OPIC au cours de 2020 est de l'ordre de 82 332 barils.

L'évolution de la production peut être schématisée comme suit :

Figure 3: Evolution de la production du brut 2018-2020 (en million de bbl)



Impact sur les exportations du Pétrole

La variation en volume et en valeur des exportations de pétrole brut jusqu'au 1^{er} semestre de 2020 se présente comme suit :

Tableau 9 : Evolution des exportations du pétrole brut 2018-2020

Société	2018			2019			1er trimestre 2020		
	Volume (en million de bbl)	Valeur (en million d'USD)	Prix Moyen en USD	Volume (en million de bbl)	Valeur (en million d'USD)	Prix Moyen en USD	Volume (en million de bbl)	Valeur (en million d'USD)	Prix Moyen en USD
CNPCI	20,78	1 503,95	72,37	12,77	829,65	64,99	15,09	656,69	43,52
Esso	4,75	334,66	70,42	3,75	241,73	64,38	1,90	67,16	35,35
Petronas	4,66	331,64	71,13	3,81	234,30	61,54	2,85	132,11	46,35
SHT (y compris SHT PCCL)	7,51	493,25	65,68	9,49	607,79	64,02	3,80	139,40	36,68
Petrochad Mangara (PCM)	4,76	363,30	76,40	3,77	242,48	64,31	0,90	40,50	45,25
Total	42,46	3 026,80	71,29	33,59	2 155,95	64,18	24,54	1 035,86	42,22

Source : données reportées par la DGTP et la SHT

Exhaustivité et fiabilité des données

Exhaustivité des données

Sur un total de 11 régies financières retenues dans le périmètre de rapport ITIE 2018, seules les 4 entités publiques suivantes n'ont pas soumis de formulaires de déclaration :

- Direction Générale des Services des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) ;
- Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
- Ministère des Finances ; et
- Autorité de gestion de la région de Koudalwa.

Conclusion sur l'exhaustivité des données

Compte tenu des constats ci-dessus indiqués, nous pouvons conclure avec une assurance raisonnable que les manquements notés n'ont pas un impact significatif sur l'exhaustivité des données communiquées.

Fiabilité des données

Dans le cadre de la procédure convenue pour assurer la crédibilité et la fiabilité des données reportées par l'Etat, les régies financières ont été sollicitées pour faire signer leurs déclarations par une personne habilitée.

Sur les sept (7) régies financières ayant soumis des formulaires de déclaration, quatre (4) entités ont fourni un formulaire de déclaration signé par la direction. Il s'agit de la DGTM, DGTP, SHT et de la SONAMIG.

Le poids des données financières certifiées parmi le total des données financières se présente comme suit :

Régie financière	Total paiements	Formulaires signés soumis
SHT	689,35	Oui
DGTCP	288,08	Non
ARSAT	18,62	Non
DGTP	5,44	Oui
DGTM	0,10	Oui
SONAMIG	-	Oui
Commune de Doba	-	Non
Total	1 001,59	
<i>Total des formulaires signés soumis</i>	<i>694,89</i>	
<i>En %</i>	<i>69%</i>	

Conclusion sur la fiabilité des données

Compte tenu des constats ci-dessus indiqués et des décisions du HCN présentées au niveau de la section 5.9 du présent rapport, nous pouvons conclure avec une assurance raisonnable que les manquements notés n'ont pas un impact significatif sur la fiabilité des données communiquées.

RECOMMANDATIONS

Sans remettre en cause les informations divulguées dans le présent rapport, nous avons émis des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du processus ITIE au Tchad. Les recommandations formulées portent notamment sur les aspects ci-dessous :

Tableau 10 : Constatations et recommandations

N°	Recommandations
1	Absence de publication du rapport d'avancement
2	Caractère inclusif du secteur extractif et égalité des sexes :
3	Ecart au niveau du tableau d'amortissement de la dette Glencore

Ces recommandations ainsi que le suivi de la mise en œuvre des anciennes recommandations émises sont détaillées dans la version complète du rapport.

Tim Woodward
Associé
BDO LLP

55 Baker Street
Londres W1U 7EU

14 janvier 2021

ANNEXES

Annexe 1 : Réactions ITIE-Tchad sur le projet de rapport 2018 Session HCN du 22/12/2020

Page	Constats	Commentaires et observations
7	Il est dit que la SHT a reporté un montant de 689 350 080 USD alors qu'à la page 48 le montant collecté est de 493 250 556 USD	Nous ne comprenons pas que les deux montants relatifs aux exportations de la SHT soient différents.
9	Observation idem sur le tableau par rapport à la valeur des revenus de l'Etat.	
10	Observation idem sur le tableau 2	
14	Le volume des exportations de la SHT semble être minoré	Page 48 le tableau indique un volume 7.5
15	Observation idem que ci-dessus	
16	Compte tenu des constats ci-dessus indiqués, nous ne pouvons pas nous prononcer, avec une assurance raisonnable, sur l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE reportées dans le cadre du présent rapport.	Le HCN demande que la conclusion soit reformulée à la lumière du procès-verbal de session.
21	Superficie du Tchad 1 284 000 Km2 au lieu de 1,3 million	Merci de corriger.
27	Tableau 18 : On nous dit que la SHT n'a jamais participé à la recherche alors pourquoi indiqué 25% sur le tableau ?	
31	Construction du pipeline : le sujet n'est plus d'actualité.	Pourquoi le maintenir dans le rapport.
87	Tableau 59 : montant recettes extractives 477 alors que tableau page 9 indique 657.40	Comment expliquer la différence
93	Il manque les données sur la CNPCI pour la production du 1 ^{er} semestre 2020	Pour être cohérent avec la déclaration sur les exportations merci d'inclure le volume indiqué sur la note de conjoncture du 1 ^{er} semestre 2020.
94	Tableau 66 volume exportation SHT différent de celui publié à la 48	
113	Voir les sous-titres du point 5.7	En dessous on doit avoir plutôt 5.7.1 au lieu 4.7.1 etc.
126	Exportations SHT différentes que celles annoncées à la page 48	
130	Point 6.4 Vous annoncez que vous n'avez pas pu collecter des paiements sociaux. Comment expliquer vous la présence de ces paiements dans le fichier des données résumées pour Pétrochad Mangara et UHC à hauteur de 179 208 usd ?	
	Le fichier des données résumées 2018 n'est pas mises à jour. La partie 2 du fichier indique que la quantité du brut envoyée à la Raffinerie est de 2 574 070 barils alors que la page 35 du rapport indique 4 583 819 barils.	Merci de mettre à jour le fichier en expurgeant les données de 2017.
	Le fichier des données résumées dans sa partie indique que la valeur globale des recettes de l'Etat 1 003 136 733.847 usd alors que le rapport à la page 9 indique un montant moins.	Comment expliquer cette différence ?
	Nous avons remarqué que le cabinet n'a pas utilisé dans le rapport les données sur la note conjoncture.	Des commentaires sur ce point ?
	Par rapport aux rapports précédents, nous constatons une absence de déclaration détaillée en annexe.	Pourriez-vous nous communiquer le détail des entités qui ont fait les déclarations ?

Annexe 2 : Equipe de travail et personnes contactées

Administrateur Indépendant - BDO LLP	
Tim Woodward	Associé
Ben Toorabally	Directeur de mission
Hedi Zaghouani	Manager
Ahmed Zouari	Chef de mission
Achraf Kanoun	Auditeur Superviseur
Zied Fraoua	Auditeur Senior
Helmi ben Rhouma	Auditeur Senior

Secrétariat Permanent ITIE	
Amina Mahamat	Coordonnatrice Nationale
Abdelkerim Hissein	Coordonnateur National Adjoint
Abraham Guidimti	Expert en Audit et Comptabilité
Benzaki Younes	Expert en Communication
Abadam Abakar Maina	Chargé de la Statistique et Base de Données
Oumar Nour	Comptable
Fatimé Mendé	Assistante Comptable

Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)	
Ramatou Mahamat Houtoin	Directrice Générale Adjointe

Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (MPME)	
Direction Générale Technique du Pétrole (DGTP)	
Mahamat Zene Deker	Directeur Général du Pétrole
Direction Générale Technique des Mines (DGTM)	
Djedouboum Emmanuel Ambroise	Directeur Général des Mines

Ministère des Finances et du Budget	
Bidjere Bindjaki	Directeur Général
Bourkou Dede El Hadj	Directeur Général Adjoint
Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	
Bechir Daye	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
Direction Générale des Services des Douanes et des Droits Indirects (DGSDDI)	
Remadji Kaigaïnan	Directeur Général Adjoint
Abakar Ahmed Choukou	Directeur des Etudes, de Législation Douanière et du contentieux